

COMBAT RÉPUBLICAIN

Numéro 29

Bulletin d'information de la **CNGR**
Coordination Nationale de la **Gauche Républicaine**

A SAVOIR

GREVE GENERALE EN BELGIQUE.

Il n'y a pas qu'en France que les syndicats se mobilisent contre la régression sociale et le recul du pouvoir d'achat. A l'appel de la FGTB (Fédération Générale des Travailleurs Belges), de nombreux salariés du public et du privé ont observé 24 heures de grève générale le 7 octobre. Le dernier mouvement du même ordre remonte à 1993.

MARCHE TURQUE.

L'Union Européenne vient d'offrir un nouvel exemple de son attachement à la démocratie et à l'indépendance... Alors que 52% des Européens (74% des Allemands, 70% des Français) sont hostiles à l'adhésion de la Turquie à l'UE (dernier sondage Eurobaromètre de la commission de Bruxelles !), le conseil des ministres réuni à Luxembourg a décidé d'ouvrir des négociations en vue de l'entrée d'Ankara dans l'Union. Sous les applaudissements de l'administration Bush, qui a fait un lobbying intense pour dissuader les 25 de repousser à plus tard l'ouverture des négociations.

CHAVEZ OCCUPE LA SCENE REGIONALE.

Bénéficiaire de l'augmentation du prix du pétrole, dont les exportations lui rapportent la moitié de ses recettes fiscales, le Venezuela multiplie les initiatives en direction des pays latino-américains. Ainsi, depuis le mois de juillet, une nouvelle chaîne de télévision d'information continue, Telesur, émet depuis Caracas, avec l'appui de l'Argentine, de l'Uruguay et de Cuba. Par ailleurs, le Venezuela a racheté pour plus d'un milliard de dollars de titres des dettes argentine et équatorienne. Comme quoi il existe bien des marges de manœuvres pour faire face à la mondialisation financière et à l'empire américain.

EDITO : TENIR TETE AUX BOURRASQUES DE LA MONDIALISATION

Qu'il se traduise par des mouvements de colère ou par des accès de morosité, le mécontentement populaire est devenu la principale donnée de la politique française. Nos concitoyens veulent de profonds changements et le font savoir, dans les sondages comme dans la rue.

Le succès de la journée du 4 octobre fait écho à la victoire du Non au référendum du 29 mai et à l'écrasante défaite subie par la droite aux élections de 2004. Constatons que les rangs des manifestants sont d'autant plus fournis que le gouvernement Villepin a répondu à l'expression souveraine du peuple français en aggravant la politique sanctionnée par les urnes !

Mais l'aspiration majoritaire au changement interpelle également la gauche. Dénoncer la politique de la droite, si néfaste soit-elle ne suffira pas. Les citoyens attendent que ne soient pas éludées la question essentielle : comment faire face à la mondialisation libérale, responsable des délocalisations et autres licenciements boursiers, de la précarité qui croît à mesure que baisse le pouvoir d'achat des salariés ? Autrement dit : si elle revient au pouvoir, la gauche disposera-t-elle d'une marge de manœuvre lui permettant de mettre en œuvre une autre politique ?

Ce débat est au centre de la réflexion engagée dans la préparation de nos assises. Il nous apparaît que deux écueils sont à éviter. Le premier est celui du maximalisme, qui pousse les feux des exigences catégorielles en perdant de vue l'intérêt général, pourtant au cœur du projet républicain. Que la gauche accède aux plus hautes fonctions ne signifie pas que « tout est possible ». Le faire croire exposerait certains électeurs à de cruelles désillusions.

Le second écueil consiste à cantonner la gauche dans un rôle d'« accompagnement social de la mondialisation ». Les contraintes extérieures étant ce qu'elles sont, la gauche étroitement gestionnaire appellerait les Français à les accepter sans chercher à les desserrer. Un regard lucide sur ces vingt dernières années doit conduire la gauche à admettre que « la parenthèse de la rigueur », ouverte en 1983 par le gouvernement Mauroy, n'a jamais été vraiment refermée.

Certes, toute politique comporte des reculs et des compromis. Mais il faut savoir aller à nouveau de l'avant dès que les conditions sont réunies, et ne jamais perdre la perspective d'ensemble qui doit animer l'action de la gauche. A contrario, on ne peut que regretter que le gouvernement Jospin ait trop souvent mis l'Etat aux abonnés absents face aux exigences du capital financier. Or la puissance publique a toujours un rôle à jouer pour défendre l'emploi et le bien-être des citoyens. Si elle perd la volonté d'agir par le biais de l'Etat républicain, la gauche se condamne à disparaître. La loi ne peut rester muette devant ces véritables drames sociaux et humains inacceptables que sont les licenciements boursiers.

Autre erreur : en 1983, le débat sur l'orientation à prendre s'est circonscrit aux sphères dirigeantes. La gauche doit au contraire animer le débat public en permanence, éclairer les enjeux et associer les citoyens aux grandes décisions. Rendre la citoyenneté active sera d'ailleurs l'un des grands chantiers de l'avenir.

La gauche républicaine estime qu'un espace politique existe pour mettre le cap vers une politique anti-libérale. Ce sont les contradictions économiques et politiques engendrées par la mondialisation qui nous le procurent. Encore faut-il s'atteler sans délai à dessiner les contours de cette alternative politique qui aura pour ambition de tenir tête aux bourrasques de la mondialisation.

C'est avec la volonté d'y contribuer pleinement que la Gauche républicaine prépare ses Assises. Une riche réflexion est d'ores et déjà engagée.

Aussi, le délais prévu jusqu'au 5 Novembre pour mener le débat à son terme a paru trop court à certains d'entre vous. Nous allons donc reporter la tenue de nos Assises au début décembre. A ce jour, les possibilités d'accueil qui nous sont proposées nous conduisent à envisager de retenir la date du 17 décembre. Nous serons en mesure de donner toutes les précisions nécessaires dans notre prochain numéro.

ALLEZ SUR LE BLOG : <http://assises.gaucherepublicaine.org>

CHIRAC-VILLEPIN : LA VERROTERIE DES MOTS

Il y a quelque chose de grotesque à entendre Chirac fustiger l'immobilisme de la commission de Bruxelles dans le dossier Hewlett-Packard. Comme s'il découvrirait seulement maintenant les ressorts du fonctionnement de l'Union Européenne. Pour un peu, il regretterait d'avoir fait campagne pour le Oui au référendum sur le « traité constitutionnel ».

Autre plaisant personnage : M. de Villepin, pour lequel la télévision publique a déroulé le tapis rouge la semaine dernière. Le Premier ministre s'est livré à une vibrante défense du « modèle français », qu'il n'a pas hésité à opposer maintes fois au libéralisme anglo-saxon. On en oublierait presque qu'il privatise les autoroutes, Gaz de France et la SNCF, et que son « contrat nouvelle embauche » est la pire attaque jamais portée contre le code du travail (voir ci-dessous). Encore des mots, toujours des mots, rien que des mots, on connaît la chanson.

GRANDE COALITION LIBERALE

La social-démocratie allemande est soluble dans la très conservatrice démocratie-chrétienne, et réciproquement...Voici donc les deux grands partis d'Allemagne coalisés, mais pour quoi faire ? On annonce déjà la privatisation des autoroutes (c'est une manie !) et la poursuite de la réforme des retraites façon Fillon. Bref, les Allemands paieront...Et bien que la droite ait perdu son pari de remporter les élections au Bundestag où les trois partis de gauche (SPD, Verts, Linkspartei) sont majoritaires, c'est l'ultra-libérale Angela Merkel qui est désormais chancelière. Qu'en pensent nos camarades du PS français, qui ont fait campagne pour Schröder ces dernières semaines ?

HUMEUR : UNE REMISE EN CAUSE MAJEURE DU DROIT DU TRAVAIL

Pourquoi s'opposer au « contrat nouvelle embauche » et à sa fausse « période d'essai », par Laurent Garrouste et Patrick Le Moal, juristes en droit du travail. Extraits d'un document de la Fondation Copernic.

Une période d'essai qui n'en est pas une. En étendant sa durée à deux ans, le gouvernement ne peut baptiser cette période « période d'essai » que par un dévoiement. En effet, le temps nécessaire pour « tester » le salarié sera écoulé depuis bien longtemps. Le seul intérêt de choisir ce terme, c'est de garder le régime juridique de rupture qui va avec, permettant ainsi de rompre le contrat à tout moment sans motif.

La super-période d'essai de 24 mois prive les salariés de leurs droits. Quel salarié prendra le risque de critiquer son employeur sachant qu'il peut être viré du jour au lendemain sans motif et sans indemnité. Quel salarié osera faire grève ? Quel salarié osera refuser d'effectuer des heures supplémentaires non payées ? Quel salarié osera refuser des conditions de travail dangereuses ? Quel salarié n'hésitera pas à se faire arrêter en maladie ? Lequel osera demander une augmentation de salaire, un congé sans solde ? Etc...Et ceci pendant deux ans...

La super-période d'essai est une remise en cause de nombreuses garanties contre l'arbitraire patronal. Elle supprime le respect des règles relatives au licenciement pendant deux ans : l'employeur n'a pas à entendre le salarié au cours d'un entretien préalable, n'a rien à payer et n'a pas à se justifier. Pour en finir avec les droits de la défense, on supprime le procès !

Le salarié serait bien moins protégé qu'« en CDD. Cette période d'essai va bien plus loin qu'un CDD de 24 mois : alors que le CDD ne peut être rompu que pour faute grave, la rupture pourrait au contraire ici intervenir sans motif, sans indemnité, à tout moment et sans procédure.

Elle va démultiplier la précarité et accroître la violence des rapports de travail. (...) Déjà aujourd'hui les relations sociales ne sont pas moins tendues ou violentes dans les

petites entreprises que dans les grandes. Jamais, depuis des décennies, des salariés ne seront aussi vulnérables et démunis dans ce pays. Une véritable norme de précarité et de vulnérabilité se met en place. Premiers visés : les jeunes, que l'on entend manifestement « formater » à un nouveau rapport salarial extrêmement inégalitaire. Et cette précarité a des effets néfastes pour les salariés en dehors de l'entreprise. Par exemple, quelles garanties un salarié embauché avec un tel contrat pourra présenter lorsqu'il cherchera un logement, lorsqu'il voudra avoir un emprunt pour un achat important ? On saura lui rappeler qu'il n'a aucune stabilité d'emploi.

Elle menace de nombreuses conventions collectives. Dans combien de branches le patronat sera-t-il tenté de dénoncer la convention collective qui prévoit des périodes d'essai très limitées ? Si une convention plus protectrice est dénoncée, le patronat ne sera guère pressé de négocier, la nouvelle réglementation s'appliquant à défaut de dispositions conventionnelles plus favorables. En tout cas, il aura en mains des atouts maîtres pour mener le jeu dans bon nombre de branches.

Elle multiplie les effets d'aubaine et les tentations de contournement. Combien d'employeurs au bout de deux ans seront-ils tentés de mettre fin à la période d'essai pour reprendre d'autres salariés corvéables à merci pendant deux ans plutôt que de laisser continuer les premiers en CDI ? Combien d'employeurs encore moins scrupuleux seront-ils tentés de licencier des salariés anciens stables en CDI pour les remplacer par de nouveaux jeunes en période d'essai permanente ? Comment ne pas voir combien ce volant de main d'œuvre vulnérable sera utilisé pour faire pression sur les salariés des mêmes entreprises au statut plus stable ? (...)